

Cité de l'énergie: Lausanne reçoit le label European Energy Award gold pour la deuxième fois


La Ville de Lausanne est une nouvelle fois distinguée pour sa politique énergétique. Elle reçoit ce mercredi 28 janvier 2009 le label European Energy Award gold. Cette récompense, obtenue pour la première fois en 2004, place Lausanne parmi les collectivités les plus actives en matière de développement durable et d'utilisation rationnelle de l'énergie.

La Ville de Lausanne détient le label Cité de l'énergie depuis 1996. En 2004, elle a été la première ville européenne à obtenir le label European Energy Award (EEA) gold. Elle occupait alors la première place des Cités de l'énergie. Suite à un renouvellement de l'audit effectué en 2008, elle partage dorénavant le podium avec les villes de Zurich et de Schaffhouse. L'EEA gold a été remis par Michael Kaufmann, vice-directeur de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et responsable du programme SuisseEnergie.

Le label suisse Cité de l'énergie et son extension européenne l'European Energy Award sont décernés par l'association Cité de l'énergie qui dépend du programme SuisseEnergie pour les communes de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Ils signalent les efforts entrepris par les collectivités publiques en matière de développement durable. Après sa création en 2001, le concept Cité de l'énergie a été adopté par plusieurs pays de l'Union européenne comme l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Autriche, l'Irlande, entre autres. Il est ainsi devenu l'European Energy Award (EEA), géré par le Forum European Energy Award. Il distingue les villes d'Europe qui mettent en œuvre des politiques énergétiques et climatiques exemplaires. La mention « gold » de ce label est décernée aux villes qui atteignent au moins 75% des objectifs contenus dans un catalogue regroupant 87 actions. La Ville de Lausanne a atteint pour sa part 84% des objectifs, contre 80% en 2004.

Le label Cité de l'énergie EEA gold se base sur des critères objectifs couvrant les six domaines d'activité: développement territorial, bâtiments communaux, approvisionnement en énergie, mobilité, organisation interne et communication. Lausanne a atteint les objectifs requis, notamment grâce à de nombreuses réalisations importantes dans ces domaines:

- **développement territorial** : création de 3000 logements durables, programme Agenda 21, démarche participative Quartiers 21, Journée mondiale de l'eau, journée "Un arbre – un enfant, Trophée éco-conscience, et à l'avenir, projet Métamorphose, projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM);
- **installations et bâtiments communaux** : campagne Display d'étiquettes énergétiques pour les bâtiments; à l'avenir les propositions d'amélioration basées sur le concept Display seront financées par le Fond du développement durable;
- **approvisionnement et dépollution**: éoliennes à Collonges-Dorénaz et Martigny, augmentation de la production de courant vert, marquage de l'électricité, développement du chauffage à distance, production d'électricité et de chaleur par Tridel, livraison des déchets à Tridel par le train, prestations de diagnostic énergétique et contracting énergétique;

-
- 
- **mobilité:** mise en service du m2 et du réseau tl 08, développement des parkings-relais, encouragement à la mobilité douce (piétons, vélos), plan de mobilité de l'administration, soutien aux véhicules électriques et roulant au gaz naturel carburant (GNC) et création de stations d'approvisionnement en GNC, projet flexfuel pour l'utilisation des biocarburants;
 - **organisation interne:** certification ISO 9001 et 14001 aux SIL;
 - **communication, coopération :** campagne Display récompensée par le Watt d'or et le prix européen Towards Class A, formation au développement durable dans les écoles primaires et secondaires, bulletin "Les quatre saisons de l'énergie", concours de la meilleure rénovation.

L'EEA gold souligne également la cohérence de la politique lausannoise en matière de développement durable, ainsi que l'engagement coordonné de l'ensemble de l'administration, dans tous ses domaines d'activité.

Les services industriels de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Jean-Yves Pidoux, directeur des services industriels, tél. 021 315 82 00**
- **Georges Ohana, délégué à l'énergie, tél. 021 315 87 12.**

Sur internet: www.lausanne.ch , www.citedelenergie.ch

Lausanne, le 28 janvier 2009